



FORÊT RÉGIONALE DE LA
VALLÉE DE LA MARNE

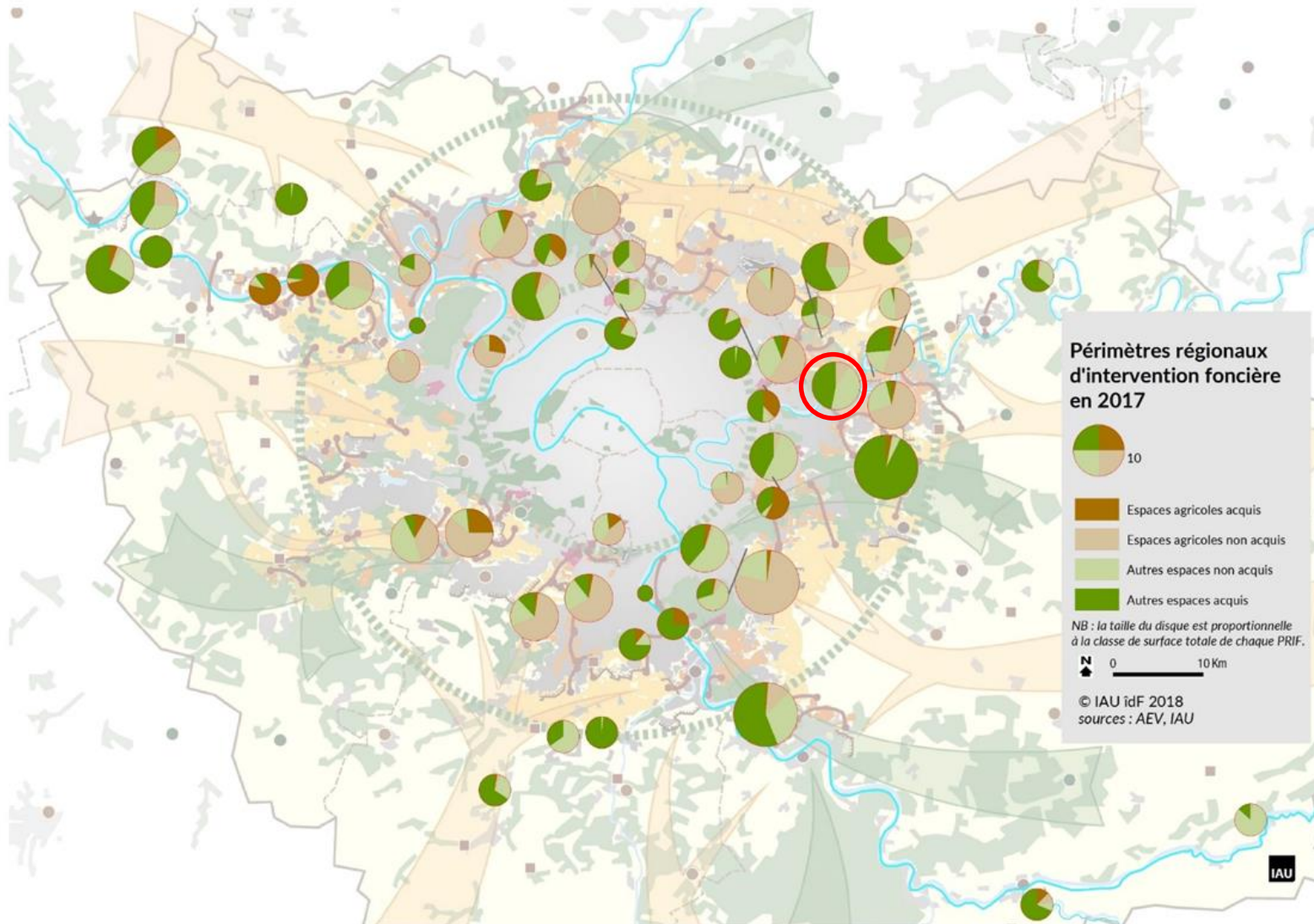
FORÊT RÉGIONALE DE LA VALLÉE DE LA MARNE



PRIF créé en :	1993
Superficie totale du PRIF :	967 ha
Total acquis :	437 ha

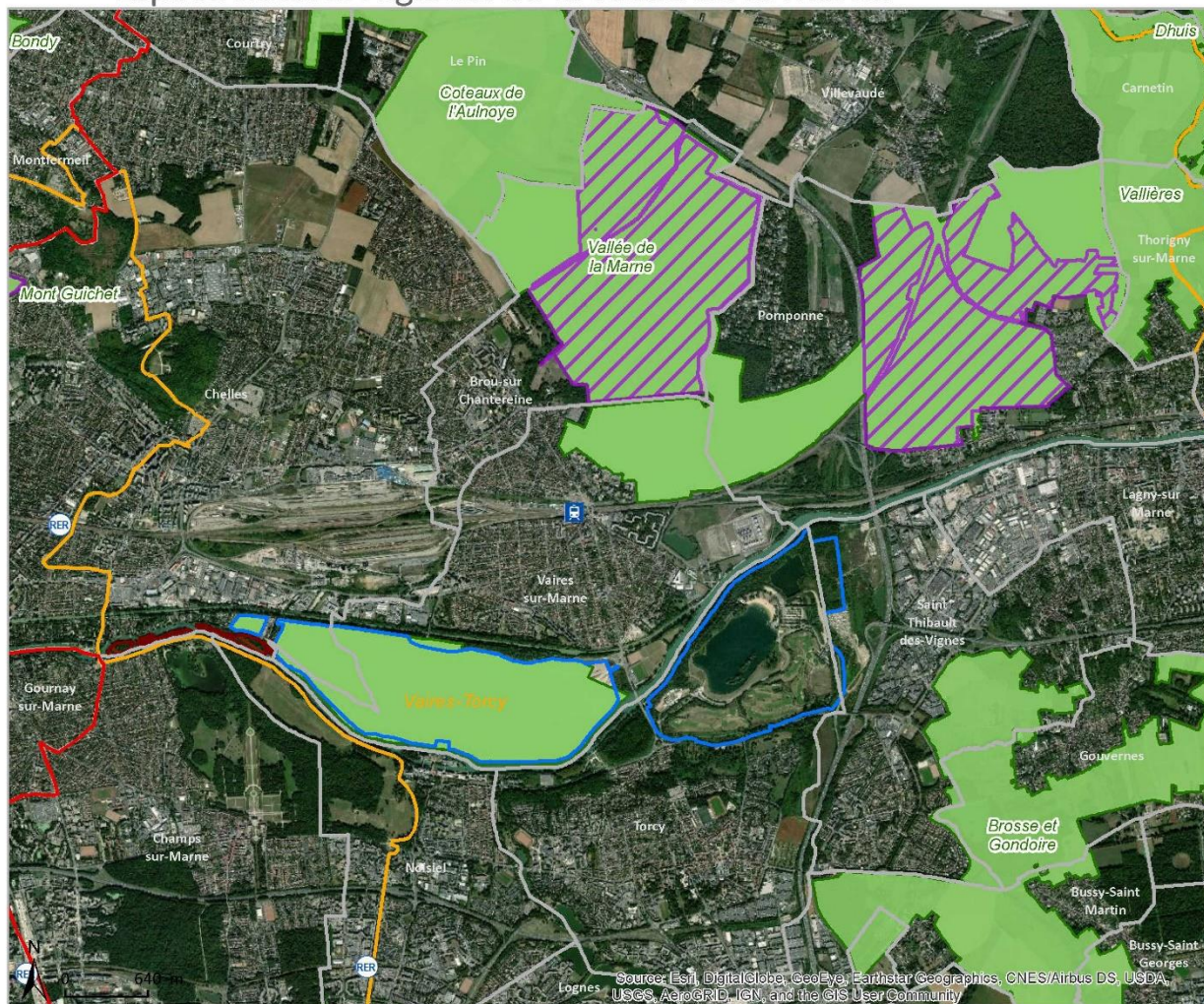
© AEV/ Helliö-Van Ingen

PRÉSENTATION



PRÉSENTATION

Espace naturel régional de la vallée de la Marne



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



Superficie de PRIF par commune :

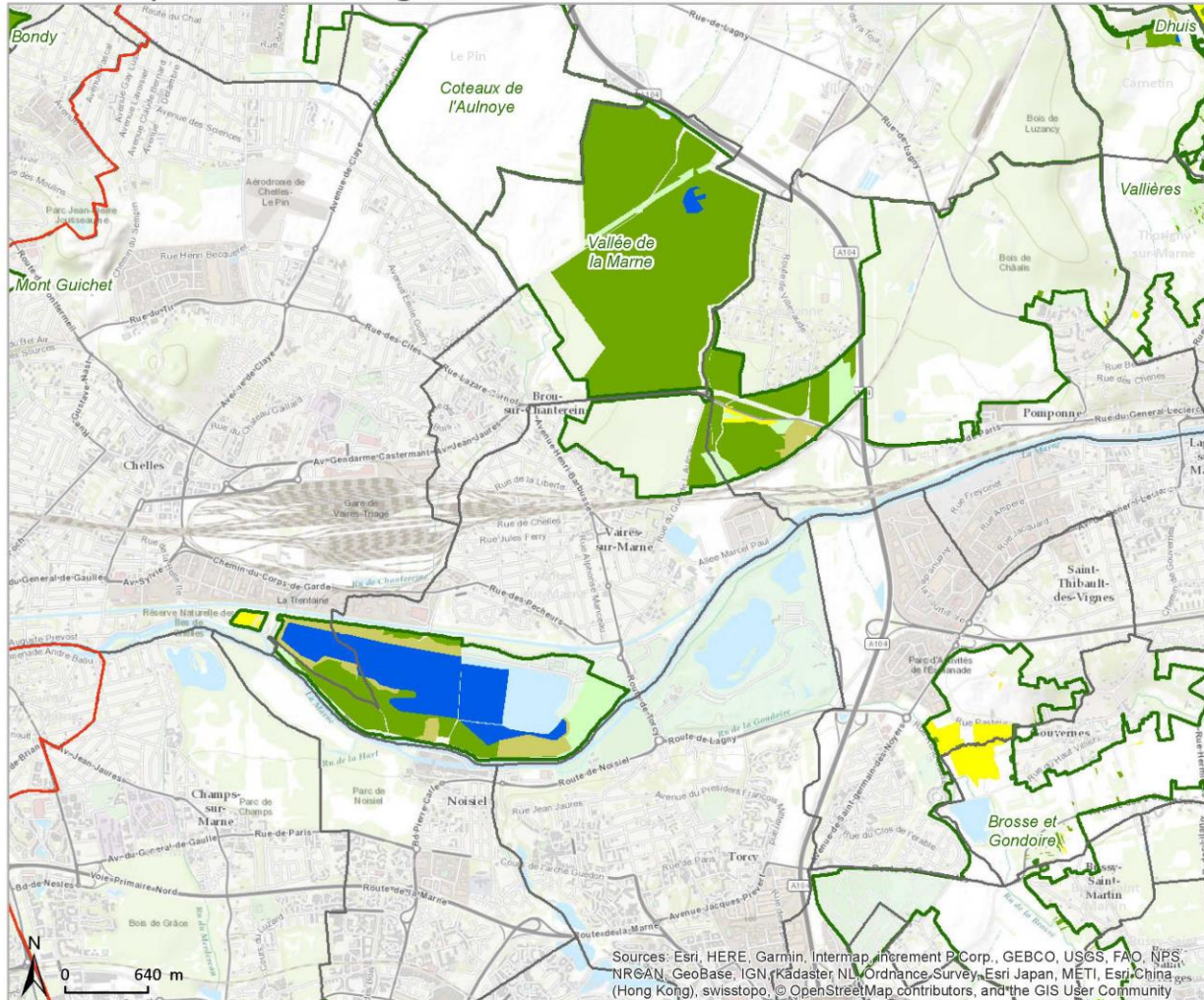
Brou-sur-Chantereine (77) : 319 ha
 Chelles (77) : 26 ha
 Pomponne (77) : 389 ha
 Vaires-sur-Marne (77) : 231 ha

- PRIF
- ▨ ZPENS déléguées à l'AEV
- ▧ Réserves naturelles régionales
- Iles de loisirs régionales
- Itinéraires de randonnée
- Limites départementales

1:40 000

PRÉSENTATION

Espace naturel régional de la vallée de la Marne



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



Superficie de PRIF par commune :

- Brou-sur-Chantereine (77) : 319 ha
- Chelles (77) : 26 ha
- Pomponne (77) : 389 ha
- Vaires-sur-Marne (77) : 231 ha

- PRIF
- Nature des espaces acquis en jouissance
 - espace boisé
 - espace agricole
 - espace naturel
 - espace paysager
 - plan d'eau / eau
 - autre
- Limites départementales

1:40 000

PRÉSENTATION

L'Espace naturel régional de la Vallée de la Marne appartient à l'ensemble géographique de la butte boisée de l'Aulnaie qui domine les plateaux voisins depuis Courtry jusqu'à Thorigny-sur-Marne. Constituant un croissant dans la partie Nord-Est de la ceinture verte régionale, ces ensembles boisés constituent un élément majeur du paysage régional et permettent d'établir une continuité entre l'Espace naturel régional des coteaux de l'Aulnoye et la Forêt régionale des Vallières.

L'Espace naturel régional de la Vallée de la Marne est composé de quatre grandes entités boisées et naturelles : bois de Pomponne, bois de Vaires, bois de Brou et l'île de loisirs de Vaires / Torcy. Ces massifs sont segmentés par des infrastructures de transports importantes dont notamment la ligne TGV Est, l'autoroute A104 et la route départementale RD934. Cet espace naturel régional est aujourd'hui la résultante de l'agglomération de plusieurs PRIF créés depuis le début des années 90 par l'Agence des espaces verts dont l'action consiste à consolider un ensemble patrimonial naturel soumis à forte pression urbaine.

Les propriétés régionales des bois de Vaires et de Pomponne ont été aménagées et sont ouvertes au public. Le bois de Brou, récemment acquis par la Région Île-de-France, est ouvert au public depuis le juillet 2019 et fera l'objet d'aménagements complémentaires.

En raison de l'intérêt de ses zones humides et boisements, le bois de Vaires et le bois du Marais ont été intégrés en 2007 au réseau Natura2000 au titre de la Directive Habitats. Le site Natura2000 « Bois de Vaires-sur-Marne » est animé par l'Agence des espaces verts.

Cadre réglementaire et administratif :

- Natura 2000 protection habitat (ZSC)
- PPEANP
- Site inscrit
- ZNIEFF type 1
- ZNIEFF type 2
- Zone de préemption ENS





Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France
Cité régionale de l'Environnement, 90-92 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00

Fax : 01 82 82 83 85

-

www.aev-iledefrance.fr



AEV Île-de-France



@aeviledefrance